

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 29 ET 30 MAI 2017**

**Point 11 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par M. Baptiste Pasquier,  
au nom du Groupe PDC-PVL,  
demandant un concept réaliste à long terme du centre-ville élargi**

Lors de la séance du 12 décembre 2016, M. Baptiste Pasquier a déposé, au nom du Groupe PDC-PVL, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 24 avril 2017, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Baptiste Pasquier, au nom du Groupe PDC-PVL : « Concept réaliste à long terme du centre-ville élargi »**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**La Présidente**

**Kirthana Wickramasingam**

**Le Secrétaire**

**Guy Monney**

## **Postulat déposé par M. Baptiste Pasquier, au nom du Groupe PDC-PVL :**

### **Concept réaliste à long terme du centre-ville élargi**

*« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et généraux,*

*Lors du Conseil général de ce jour, le Conseil communal a sollicité l'octroi d'un crédit d'étude pour les avant-projets Vision 2030 ainsi que pour les mesures du projet d'agglomération PA3 et le Groupe PLR la transmission du postulat demandant une étude détaillée pour la réalisation d'un parking. Ces objets sont étroitement liés car l'accès à un parking doit se réfléchir en fonction de la localisation de celui-ci. Comment définir les grands axes de circulation sans avoir une vision à long terme de ce que doit devenir le centre de Bulle ? Comment développer le tourisme, si aucun bus ne peut s'arrêter à proximité du centre historique ou du Musée ? Comment avoir un centre agréable, où il fait bon se promener et où il fait bon vivre, avec les quantités de véhicules circulant en surface ?*

*Actuellement, le centre-ville est en train de s'étirer. Auparavant, le centre était situé entre la place du Marché et la gare. Aujourd'hui, avec l'émergence des grands centres commerciaux, il s'étend jusqu'à l'intersection de la route de Riaz et des rues du Cârô et de Dardens. Demain, il longera la route de la Pâla et la rue du Château-d'en Bas, avec la construction du quartier de la gare. Rapidement, il faudra un concept pour définir le centre de Bulle en intégrant la mobilité en général, les bus, les parkings, le tourisme et les commerces.*

*C'est pourquoi, le Groupe PDC-PVL dépose ce postulat demandant au Conseil communal de proposer et de présenter au Conseil général ainsi qu'à la population bulloise un concept réaliste à long terme du centre-ville élargi, qui intègre les accès depuis la H189, la mobilité en général au centre-ville, une solution pour un parking ainsi qu'une revalorisation de la vieille ville, avant les premiers investissements d'exécution pour les projets Vision 2030 et PA3 en 2019. Je vous remercie pour votre attention. »*